



2022

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ

Assemblée Générale 2023



SOMMAIRE

Edito : « on meurt encore trop au travail ».....	3
Gouvernance (Conseil d'administration et Commission de contrôle).....	4
L'offre de service de l'ISTF.....	5
Les faits marquants de l'année2022.....	6
Les principaux repères.....	9
Les repères financiers.....	12
L'activité Médicale et Technique.....	13
Actions de santé publique 2022.....	29
PROJET DE SERVICE 2019-2023.....	30
La com' de votre service.....	36
Les perspectives.....	37

GLOSSAIRE

SIS : Suivi individuel simplifié

SIA : Suivi individuel adapté

SIR : Suivi individuel renforcé

INB : Installation nucléaire de base

VIP : Visite d'information et de prévention

DATR : Directement affecté aux travaux rayonnements ionisants

TMS : Troubles musculo-squelettiques

RPS : Risques psychosociaux

EPI : Équipement de protection individuel

FE : Fiche d'entreprise

MDT : Médecin du travail

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle

AMT : Action en milieu de travail

PCA : Plan de continuité d'activité

CARSAT : Caisse retraite et santé au travail

EDP : Étude de poste

CMR : Cancérogène, mutagène et reprotoxique

CSE : Comité social et économique

ECG : Electrocardiogramme

EDITO : « ON MEURT ENCORE TROP AU TRAVAIL... »

C'est par ces mots qu'un représentant de la Direction Générale du Travail, a introduit une présentation des enjeux de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail.

- Renforcer la prévention au sein des entreprises et décloisonner la santé publique et la santé au travail
- Définir l'offre de services à fournir par les services de prévention et de santé au travail aux entreprises et aux salariés, notamment en matière de prévention et d'accompagnement
- Mieux accompagner certains publics, notamment vulnérables ou en situation de handicap, et lutter contre la désinsertion professionnelle
- Réorganiser la gouvernance de la prévention et de la santé au travail

4 axes pour aller plus loin en matière d'universalité de la prévention et faire de l'entreprise un territoire de santé.

Les Services n'ont plus une mission exclusive de santé au travail. S'y ajoute désormais une mission de santé publique, probable conséquence de la crise sanitaire qui a enfin pris fin en 2022.

En 2022, l'ISTF s'est attachée à mettre en œuvre la déclinaison opérationnelle des décrets d'application qui sont progressivement publiés...

Les temps forts de l'année ont donc porté sur la mise en conformité des statuts, l'adoption d'un nouveau règlement intérieur des adhérents, et en fin d'année, l'élaboration d'un nouveau mode de facturation.

6 interventions de defusing ont été réalisées suite à des événements traumatisants ou mortels dans nos entreprises adhérentes. Même si l'employeur n'est pas nécessairement en cause, la prévention en entreprise peut réduire le risque d'accident du travail ou de maladie professionnelle...

Portée par une gouvernance paritaire impliquée, l'ISTF a poursuivi le déploiement de ses actions et proposé de nouveaux services, tels le coaching nutrition, ou e-amarok pour prévenir le burn out des entrepreneurs.

Quelques collaborateurs ont souhaité réorienter leur carrière professionnelle, de nouveaux professionnels ont rejoint l'ISTF et apporté du renouveau.

Toute l'équipe de l'ISTF est engagée dans le changement, qu'elle en soit remerciée.

Notre ambition :

Mettre la prévention au service de la santé globale de l'entreprise et des travailleurs (employeurs, indépendants ou salariés).

Le Président

Benoît DAGUENET

GOUVERNANCE

► Conseil d'administration

Identité	Entreprise adhérente	Date de désignation	Organisation
Benoit DAGUENET (Président)	VERT TIGES	2022	MEDEF
Pierre LUMEAU	SODEC INDUSTRIE	2022	MEDEF
Nadège MATEUF (Présidente déléguée)	VIA CONSEIL	2022	CPME
Patrick COQUELET	POLYTECHS	2022	MEDEF
Nicolas BOQUET	SAVEURS ET TRADITIONS	2022	U2P
Laurent DAILLY (Trésorier)	CEN – FECAMP	2022	CFE-CGC
Autres membres :			
Michael LAIR	PATISSERIE PASQUIER	2022	FO
Véronique MICHEL CGT	DELABLI – EPREVILLE	2022	CGT
Daniela POSTOLKOVA	LA PROVIDENCE	2022	CFDT
Siège non pourvu			CFTC

5

RÉUNIONS
EN 2022

► Commission de contrôle

Identité	Entreprise adhérente	Date de désignation	Organisation
Jérôme QUILLET	ENVIE	2022	CPME
Sylvie CANTEREL	BOUCHERE	2022	U2P
Stéphane ROMAIN (Secrétaire)	SEA INVEST	2022	MEDEF
Stéphane DUJARDIN (Président)	CIC NORD OUEST	2022	CFDT
Ludovic LEFEBVRE	2H ENERGY	2022	CFE-CGC
Laurent DAILLY	Caisse d'Epargne de Normandie	2022	CFE-CGC
Véronique MICHEL	DELPEYRAT	2022	CGT
Angélique DUMONTIER	TRAITEUR DE PARIS	2022	CGT
Mickael LAIR	PATISSERIE PASQUIER	2022	FO

4

RÉUNIONS
EN 2022

Remerciements à ceux qui ont quitté la gouvernance le 30 mars 2022 :

Administrateurs

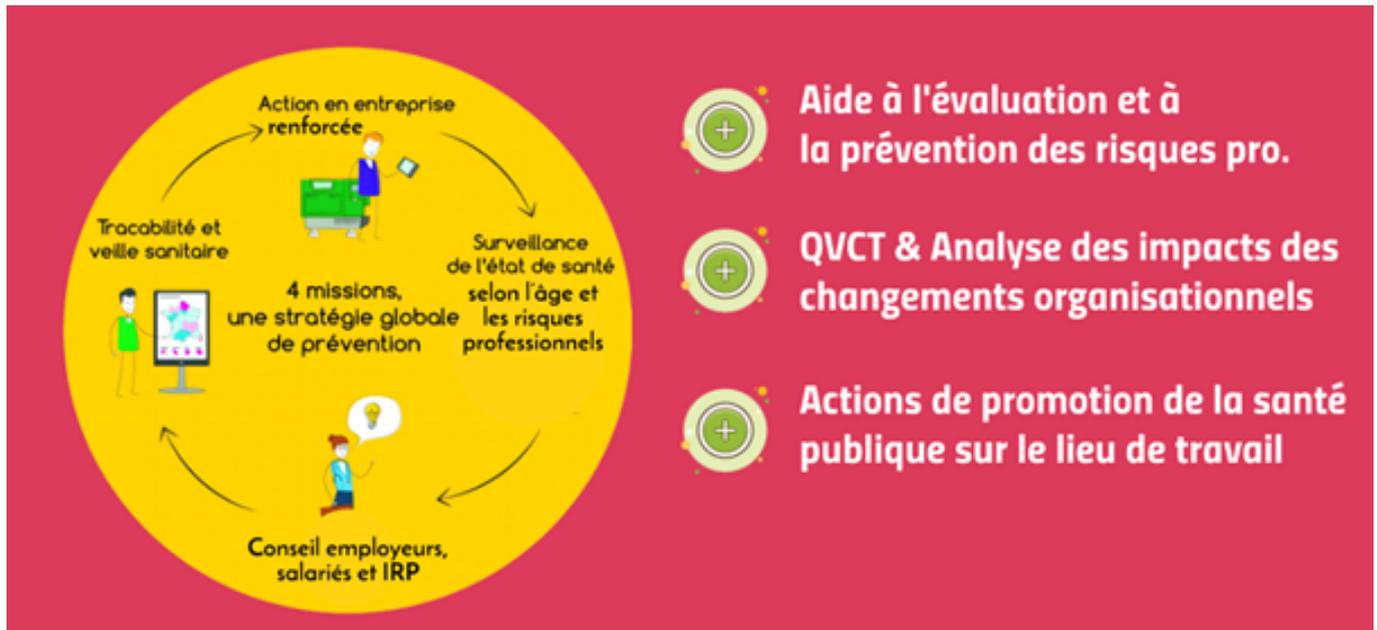
Mme Christine Pépin (Laboratoire d'analyses-Fécamp), M. Jacques Desmidt (Les Paquerettes), Mme Panchout (EPMS), Mme Dessaux (UGECAM ITEP Les Hogues- organisation FO)

Membres de la commission de contrôle : Mme Delaunay (Junior Senior- organisation CGT), Mme BAZIN HEURTEBIZE (Les Papillons Blancs), M. Philippe Boucher (KEOLIS)

L'OFFRE DE SERVICE SUIVI INDIVIDUEL & ACTIONS DE PRÉVENTION

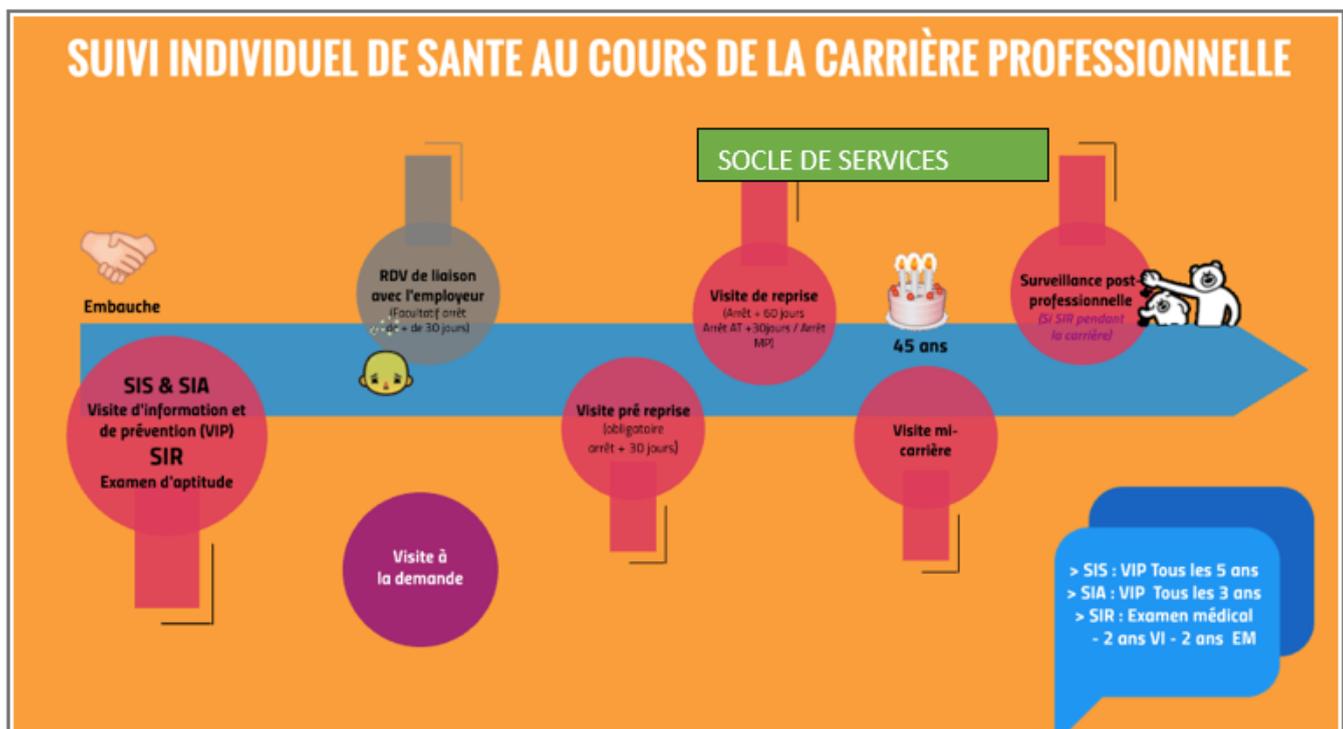
► Prévention des risques professionnels

L'ISTF assure ses missions de prévention des risques professionnels dans plus de 1300 entreprises, et assure le suivi de santé de plus de 12000 salariés. Ce rapport d'activité 2022 vous présente les actions menées en application de la loi du 2 août 2021.



► Amélioration du suivi individuel de santé

Le suivi individuel de santé non périodique a évolué réglementairement pour mieux prévenir les risques d'inaptitude pouvant conduire à la désinsertion professionnelle.



LES FAITS MARQUANTS 2022

Mars 2022 - Actus Prévention, Santé, Travail

SAVE THE DATE
30 MARS 2022 - 16H30
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Prévention **JE SERAI LÀ**

> Assemblée Générale Ordinaire : Rapport d'activités et financier 2021
 > Assemblée Générale Extraordinaire : Réforme Santé Travail & Révision des statuts
 A partir du 8 mars, retrouvez toutes les informations sur votre espace adhérent (ordre du jour, convocation, pouvoir)

JE M'INSCRIS

● Coaching Nutrition

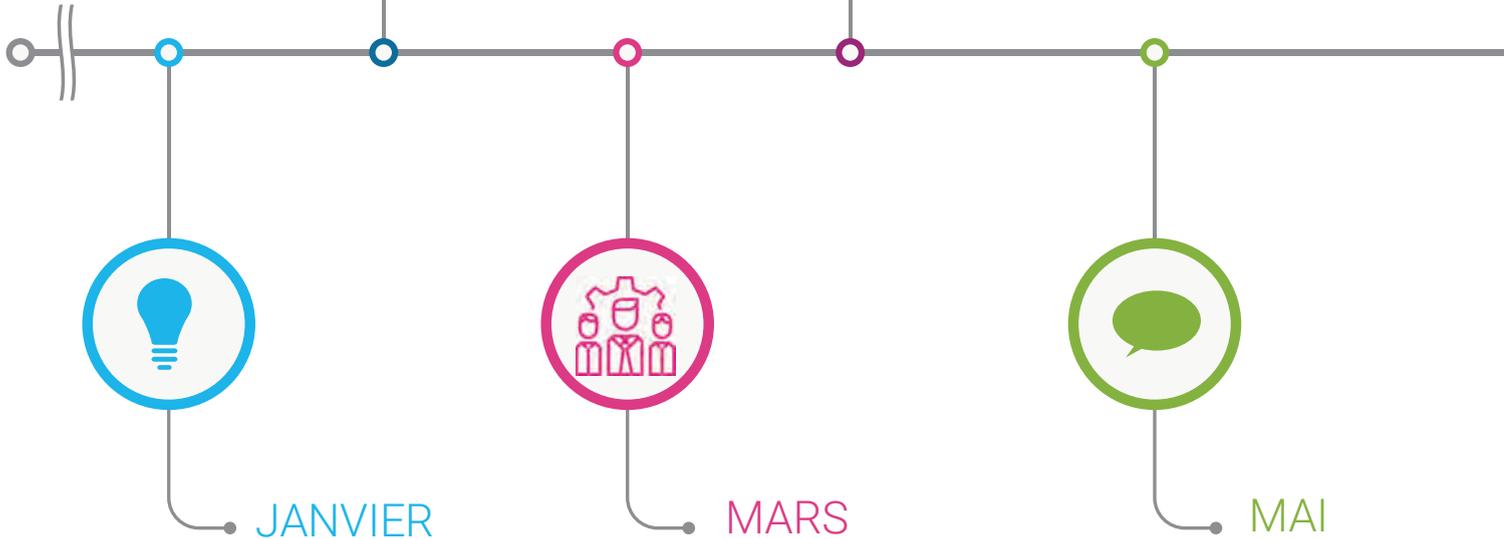


FEVRIER



AVRIL

● AG et nouvelle gouvernance



● Santé du dirigeant



● Stagiaires SESS



● Semaine du Risque Routier





JUIN



NOVEMBRE

- Mois sans tabac
- Sam.i



- #Culture de Prévention
- DECEMBRE



OCTOBRE



FORUM
**MAINTIEN EN EMPLOI :
LA PRÉVENTION EN MOUVEMENT**

Jeu*di* 6
octobre 2022
14h - 19h30

Au Havre
à la CCI Seine Estuaire

Conférences / Ateliers / Stands

JE M'INSCRIS



Commission Médico-Technique (CMT)



Identité	Fonction	Titulaire ou suppléant
Karine THOMAS	Directrice	Titulaire
Michele FAUQUET	Médecin	Titulaire
Frank DUPRAZ	Médecin	Suppléant
Marietta BARRE	Infirmière	Titulaire
Nadège ROCHE	Ergonome	Titulaire
Aurélie AUBERT	Assistante	Titulaire

Les outils et actions au service de la prévention

En contre partie de son adhésion, l'ISTF déploie des actions visant à développer la culture de prévention dans les entreprises et à mieux prévenir les risques.

Les actions en milieu de travail

Elles sont déployées à la demande du médecin du travail ou de l'entreprise (après avis du médecin du travail) et consistent en des repérages de risques, des métrologies, des diagnostics, des accompagnements, des études de poste. Elles permettent de vous délivrer un conseil personnalisé répondant à vos besoins et vos objectifs de prévention.

L'ISTF vous propose également :

- Les ateliers d'aide à l'élaboration du Document Unique et la formation des référents sécurité en entreprise.
- Les actions de sensibilisation telles que les accueils collectifs saisonniers ou les sensibilisations sur des risques spécifiques (ex : produits chimiques).
- Le site internet de l'ISTF pour vous informer sur l'actualité santé travail, la réglementation, l'agenda des rencontres de l'ISTF et vous proposer des outils de prévention.

La cellule defusing

En cas d'événement traumatisant dans votre entreprise (agression, décès, accident du travail grave...) nous pouvons intervenir pour mettre en place le suivi nécessaire pour vos salariés.

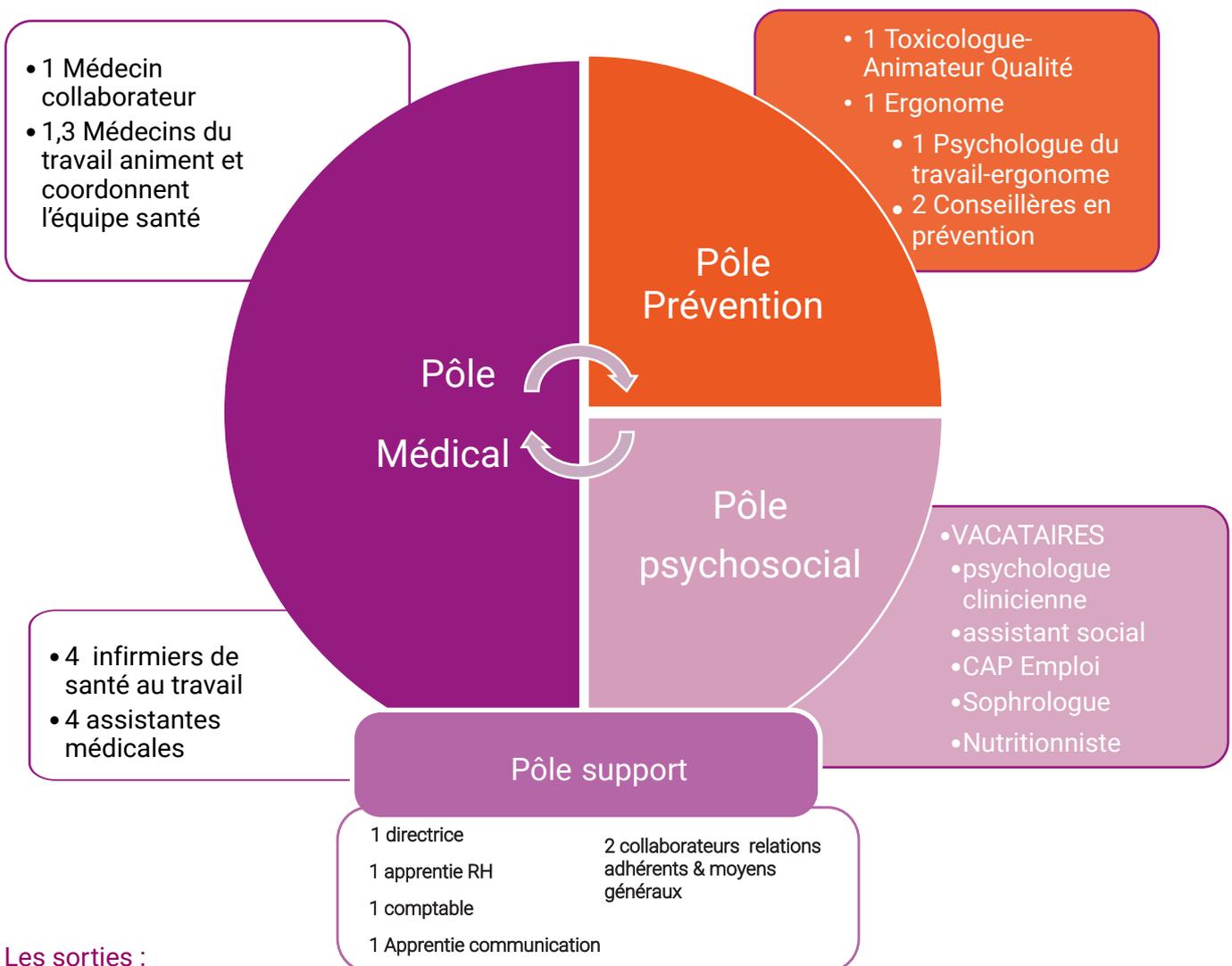


LES PRINCIPAUX REPÈRES

LES MOYENS DE L'ACTIVITÉ

L'équipe pluridisciplinaire de l'ISTF est ainsi composée de professionnels permettant de répondre à l'intégralité de ses missions; médecins du travail, médecins collaborateurs, infirmiers en santé au travail, assistantes en santé au travail, techniciennes hygiène sécurité environnement, toxicologue, ergonomiste et psychologue du travail.

► Les ressources humaines



Les sorties :

> M.Tony BACHELIER, Mme Audrey JOLY, Dr Irène GUESNON, Mme Marie CARON

Les arrivées :

> M. Cédric MOUQUET, Mme Virginie GRELL, Dr Davor OSTRUNIC, Mme Sarah COLÉ

L'ISTF est en recherche active d'un médecin du travail supplémentaire ou de médecin généraliste désireux de se reconvertir et devenir médecin du travail pour compléter son équipe médicale actuelle.

Les moyens techniques



> Une application métier partagée utilisant les thésaurus harmonisés de la profession permet :
un suivi statistique de l'activité médicale et de prévention pour des données informatisées à caractère personnel avec un hébergement sécurisé et agréé ASIP.

> Un agrément

> Une implantation de proximité :

- 984m2 de bureaux à Fécamp
- 192m2 à Saint-Valéry-en-Caux
- 4 cabinets d'entreprise
- 1 centre annexe temporaire destiné aux infirmiers (Doudeville)

> Un portail adhérents qui permet de mettre à jour les effectifs, prendre les rendez-vous ainsi que de consulter les factures.



Nouveautés portail adhérent QU'EST-CE QUI CHANGE ?



L'adhérent devient **autonome** pour créer des accès à ses collaborateurs en charge de la gestion des salariés avec divers niveaux de droit.



L'adhérent peut également créer un **accès pour un tiers** déclarant (cabinet comptable).



Les entreprises multi-entités ont la possibilité de gérer l'ensemble des comptes adhérents depuis **un seul et même accès personnel**.

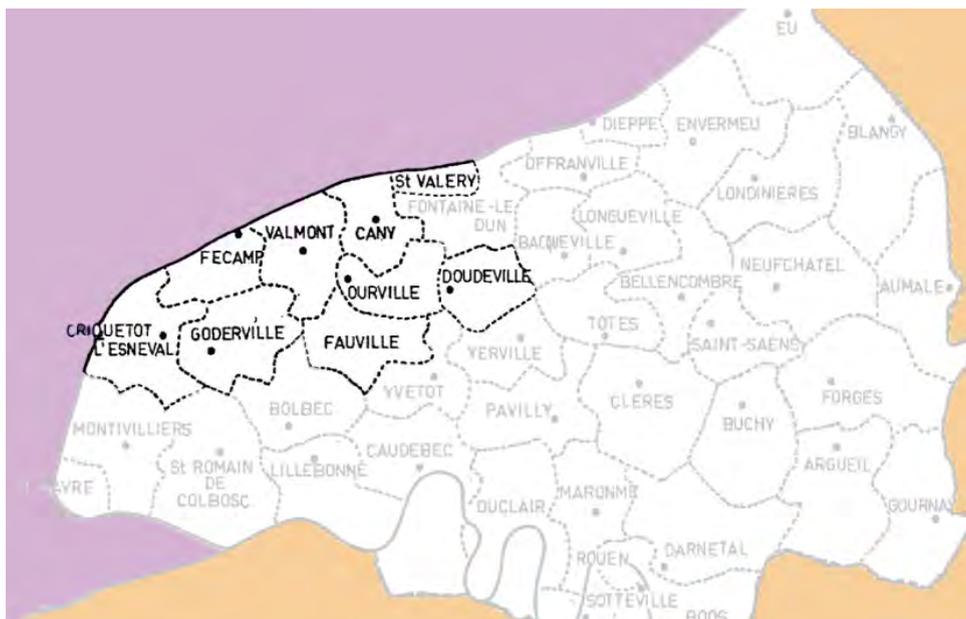
- > **Mon diagnostic prevention** : un nouvel outil collaboratif pour évaluer les risques de l'entreprise en toute simplicité.
- > Réalisez un état des lieux de la prévention dans votre entreprise
- > Accédez à votre tableau de bord personnalisé
- > Echangez avec les professionnels de l'ISTF
- > Bénéficiez d'une offre de services adaptée



Découvrez l'outil en vidéo sur notre site >>



Le périmètre de l'agrément



Toute entreprise sauf BTP

Agrément intérim et habilitation INB

Les adhérents



SANTÉ - ACTION SOCIALE
103 entreprises



INDUSTRIE
69 entreprises

- > 78,88% D'ENTREPRISES DE 1 ET 10 SALARIÉS
- > 17,50% D'ENTREPRISES DE 11 ET 49 SALARIÉS



COMMERCE
510 entreprises



SERVICES
262 entreprises

- > 3,53% D'ENTREPRISES DE 50 A 299 SALARIÉS
- > 0,09% D'ENTREPRISES DE PLUS DE 300 SALARIÉS

LES REPÈRES FINANCIERS

	2021	2022
CA	2 000 376	2 149 640
Autres produits d'exploitation	56 958	38 220
Produits financiers	1 377	2 522
Produits exceptionnels	6 731	2 625
TOTAL PRODUIT	2 065 442	2 193 006
Charges Salariales	1 428 422	1 507 568
Frais généraux	503 311	563 733
Amortissements et Provisions	61 161	42 036
Autres Charges	16 596	29 886
Total Charges	2 009 490	2 143 223
RESULTAT	55 952	49 782

CHIFFRES CLÉS :

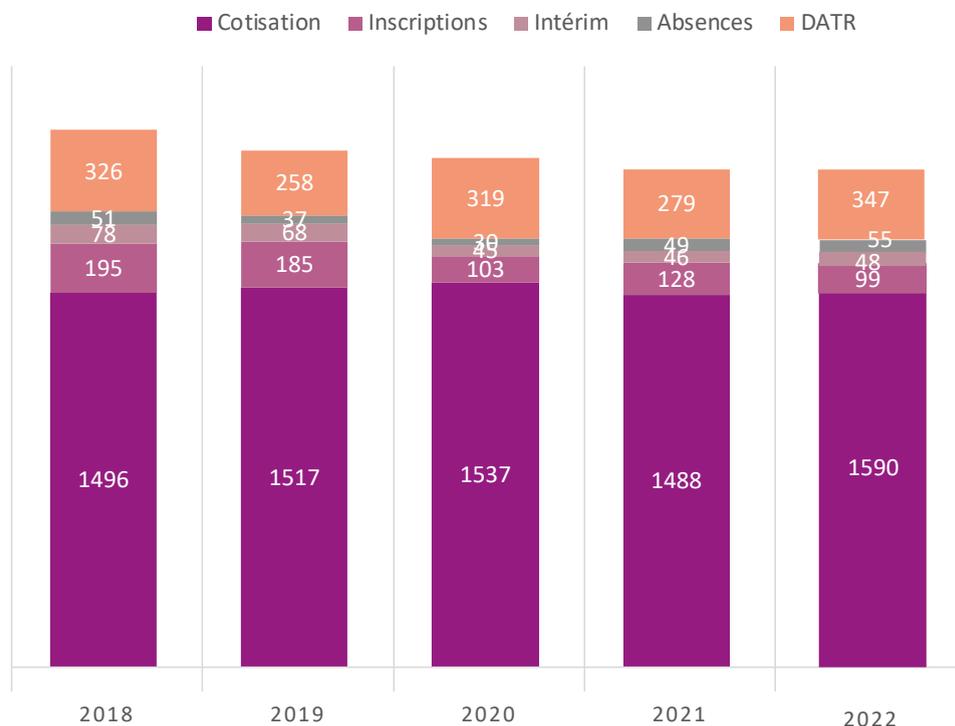
Tarif minimum : 116€ par salarié

Taux de cotisation : 0,55 % (sur la masse salariale plafonnée)

Supplément poste à risque : 50€

Droit d'entrée : 50€

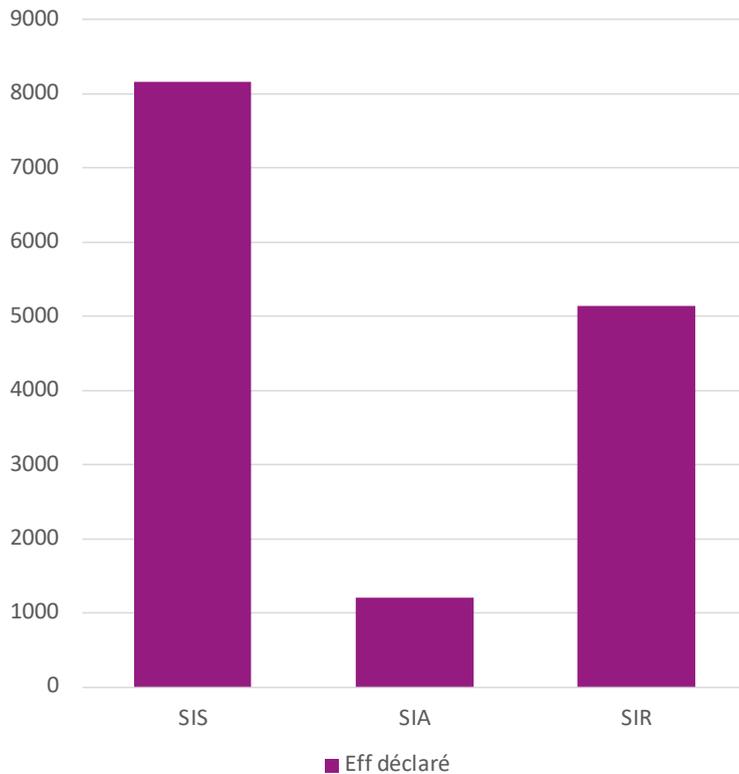
COMPOSITION DU CA (EN MILLIERS D'EUROS)



LES REPÈRES DE L'ACTIVITÉ MÉDICALE & TECHNIQUE

L'ACTIVITÉ MÉDICALE

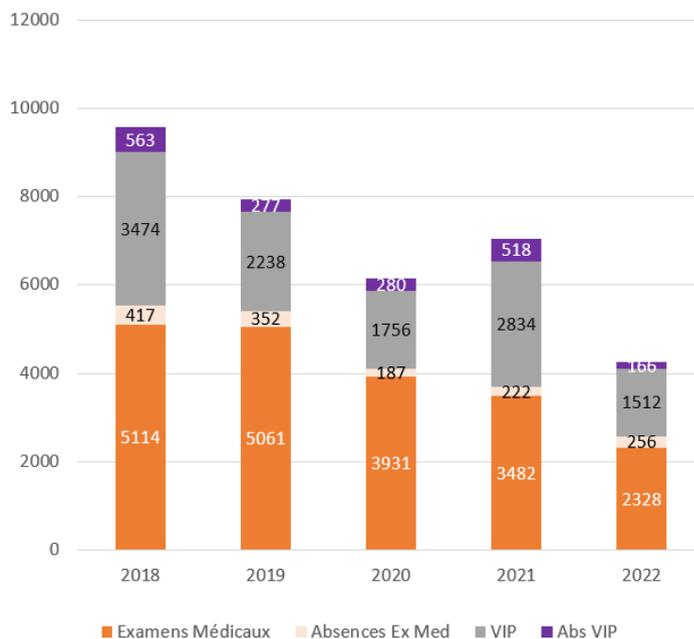
▶ Effectifs déclarés



L'effectif réel pris en charge est de 15 811

POLE MÉDICAL (médecins, infirmier.e.s)

SUIVI EN SANTÉ AU TRAVAIL périodique



Le nombre d'exams médicaux périodique diminue du fait du manque de médecins du travail

► Evolution de la typologie des examens médicaux non périodiques

SUIVI EN SANTÉ AU TRAVAIL non périodique



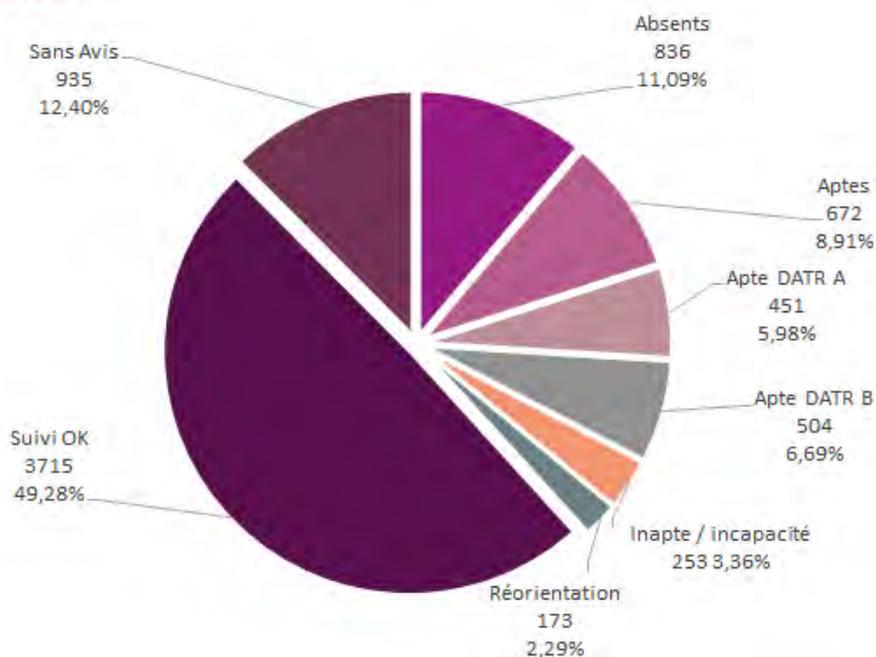
Les visites d'embauches sont réalisées par les infirmiers de santé au travail.

1

Les médecins du travail réalisent les examens médicaux d'embauche des salariés soumis à un suivi individuel renforcé (SIR), les IDEST réalisent des visites d'information et de prévention initiale pour les salariés en suivi Individuel Simple (SIS).

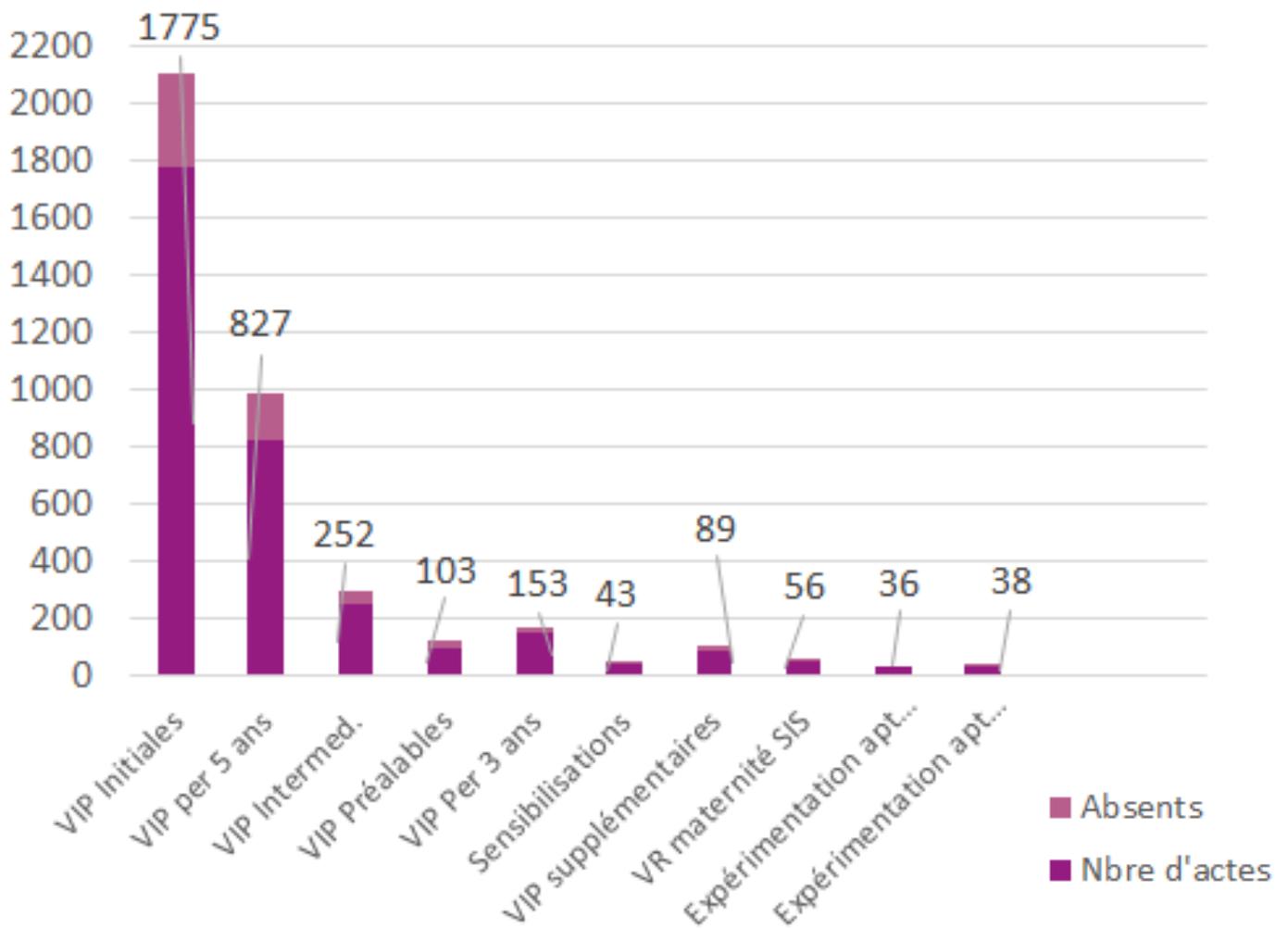
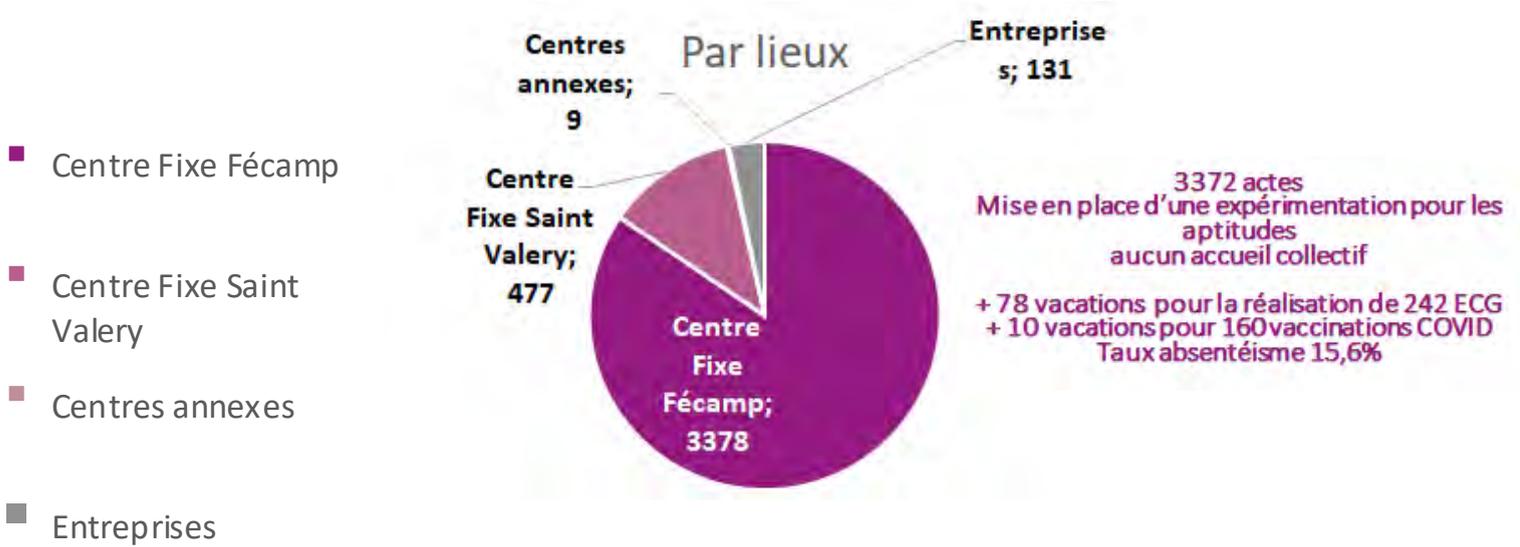
► CONCLUSIONS MEDICALES

2022



Le terme "suivi OK" concerne essentiellement les rendez-vous réalisés par les infirmiers dès lors que le salarié n'est pas réorienté vers le médecin du travail.

► L'activité des infirmier.e.s en santé au travail (IDEST)



Les mois de mai, juillet et d'août correspondent à des périodes de congés importantes. Durant cet intervalle, nous avons parfois des défauts de transmissions des convocations pour les salariés causés par ces vacances et une augmentation de l'absentéisme au RV.

Le service réalise aussi plus de VIP initiales pour des remplacements de congés ou pour du travail saisonnier.

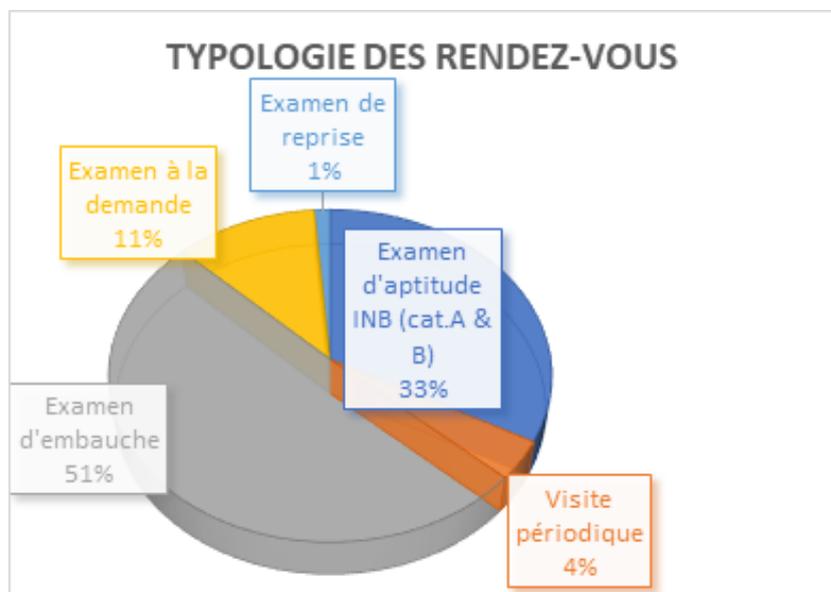
► Bilan des réorientations suite à aux VIP et EXM

755 salariés ont été réorientés dont:

- 67 vers un cardiologue
- 21 vers un dentiste
- 15 vers un dermatologue
- 21 pour un dossier de RQTH
- 79 vers un gynécologue
- 318 vers leur médecin traitant
- 299 vers un ophtalmo
- 56 vers un ORL
- 9 en orthopédie
- 7 vers un rhumatologue
- 13 vers la psycho-clinicienne de l'ISTF

► Zoom sur la télé-consultation

16



► Retour sur les expérimentations « Aptitude »

Pour disposer de plus de temps médical, deux médecins de service ont élaboré un protocole de délégation afin que l'infirmier de santé au travail assure l'entretien de suivi de santé des salariés en surveillance médicale renforcée. Ce protocole concerne l'ensemble des salariés en SIR à l'exclusion des salariés exposés à l'amiante, et des salariés exposés aux rayonnements ionisants. Il s'applique pour tous les salariés suivis sur Fécamp pour les visites d'embauche ou les visites périodiques 4/2.

Outre le protocole chapeau générique, des protocoles par type de risques ont été élaborés, ainsi que la grille de décisions. Le médecin délivre une aptitude après consultation du dossier médical. Il est obligatoirement en tiers temps pendant ce temps de VIP délégation et peut à tout moment recevoir en rendez-vous un salarié qui le nécessite, ou éclairer une question de l'IDEST.

80 salariés convoqués sur 20 vacations:

39 visites d'aptitude préalables à l'embauche 41 visites
d'aptitude périodiques

Bilan:

6 salariés ont été absents

6 salariés vont avoir un examen à la demande du MDT.

1 salarié, qui avait des préconisations médicales avant sa visite de délégation, a eu ses préconisations reconduites.

1 salarié était, en fait, en arrêt maladie. Il va être revu en visite de pré-reprise.

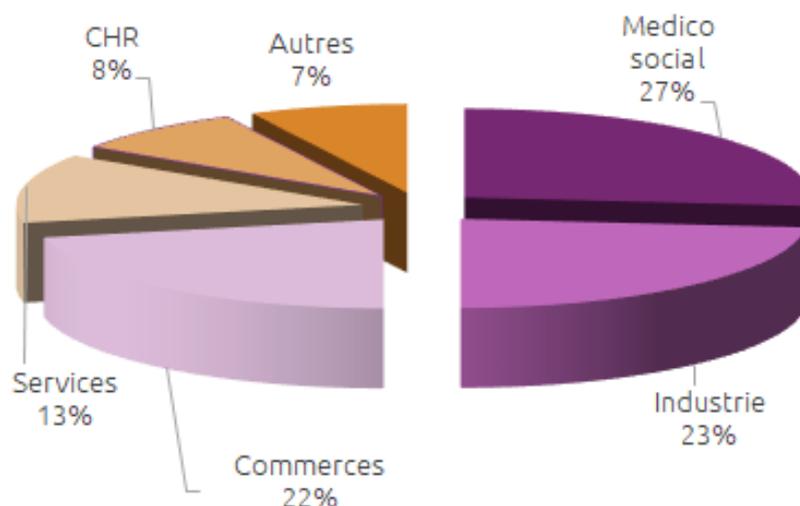
Avantage de l'expérimentation:

Répondre aux demandes des entreprises en terme de visites SIR lorsque l'emploi du temps du médecin du travail est sous tension.

Axe d'amélioration:

Ces visites sous délégations ont permis d'identifier des salariés qui n'avaient pas obligation d'un suivi SIR. Une nouvelle information sur la réglementation SIR pourrait être intéressante pour les entreprises.

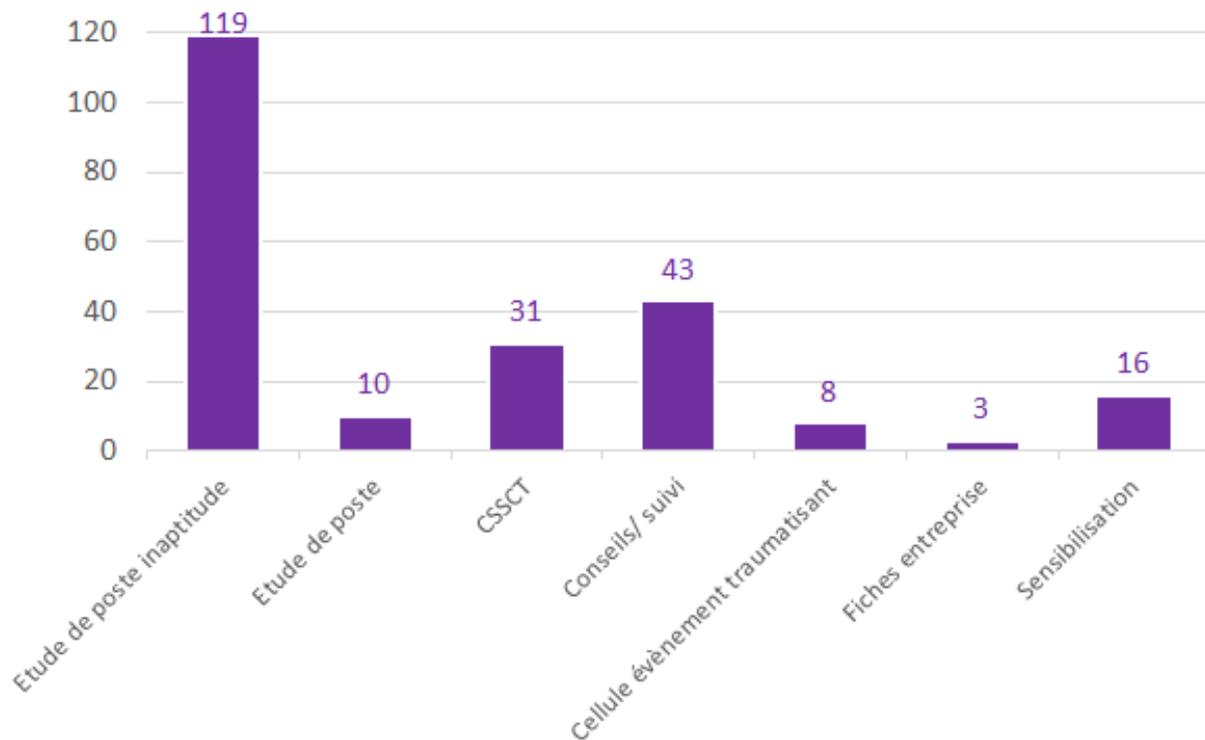
REPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNES



▶ LES INTERVENTIONS DES IDEST SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

230 Actions en Milieu de Travail réalisées

Les IDEST ont réalisé au total, en 2022, **230** Actions en Milieu de Travail réalisées dans **115** entreprises différentes et **3243** salariés ciblés.



Le secteur du service médicaux social représente le plus d'AMT en 2022. Les IDEST sont autant intervenus dans les secteurs de l'industrie et des commerces.

Les secteurs des services et des commerces représentent plus de 50% des EDP pour inaptitude.

20% des entreprises concernées par les AMT étant des TPE-PME de moins de 10 salariés.

Les IDEST sont en effet identifiés comme interlocuteurs privilégiés au sein de ces structures et les employeurs n'hésitent pas à les contacter directement. Les IDEST peuvent ainsi les conseiller dans la limite de leur champ de compétences ou transmettre la demande à la personne compétente tout en tenant informé le médecin du travail référent de l'entreprise.

▶ LES INTERVENTIONS DES IDEST CONTRE LES EPIDEMIES

- 10 vacations de vaccinations COVID
- 2 vacations de vaccinations grippe
- 160 salariés vaccinés COVID
- 30 salariés vaccinés grippe

COVID 19 :
100% MOBILISÉ SUR LA VACCINATION

Nous vaccinons les salariés en suivant la stratégie vaccinale déployée par le gouvernement. Toutefois, à ce jour, la faible quantité de vaccins effectivement disponible ne permet pas un déploiement à grande échelle.

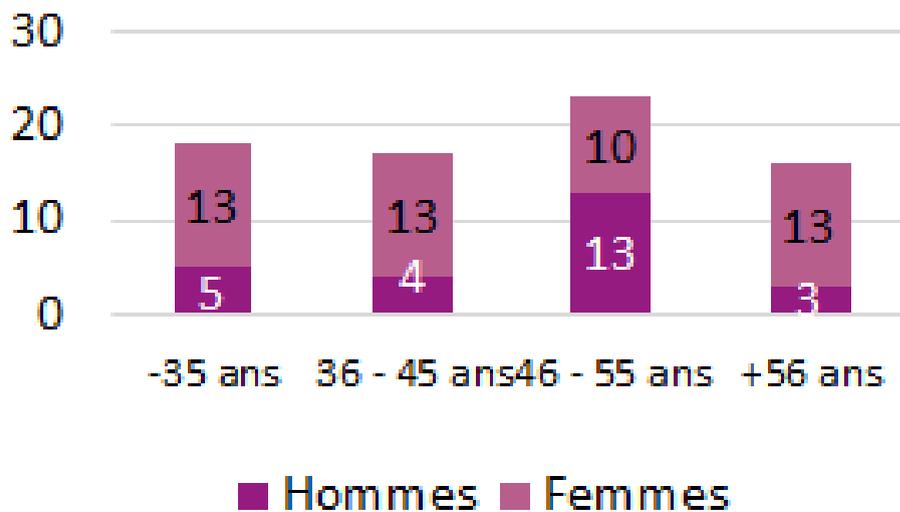
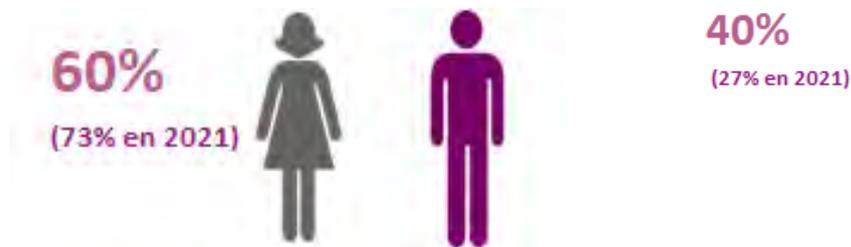
PRÉVENIR LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle, l'ISTF a constitué depuis près de 20 ans un pôle psychosocial, en contractualisant avec des professionnels prestataires.

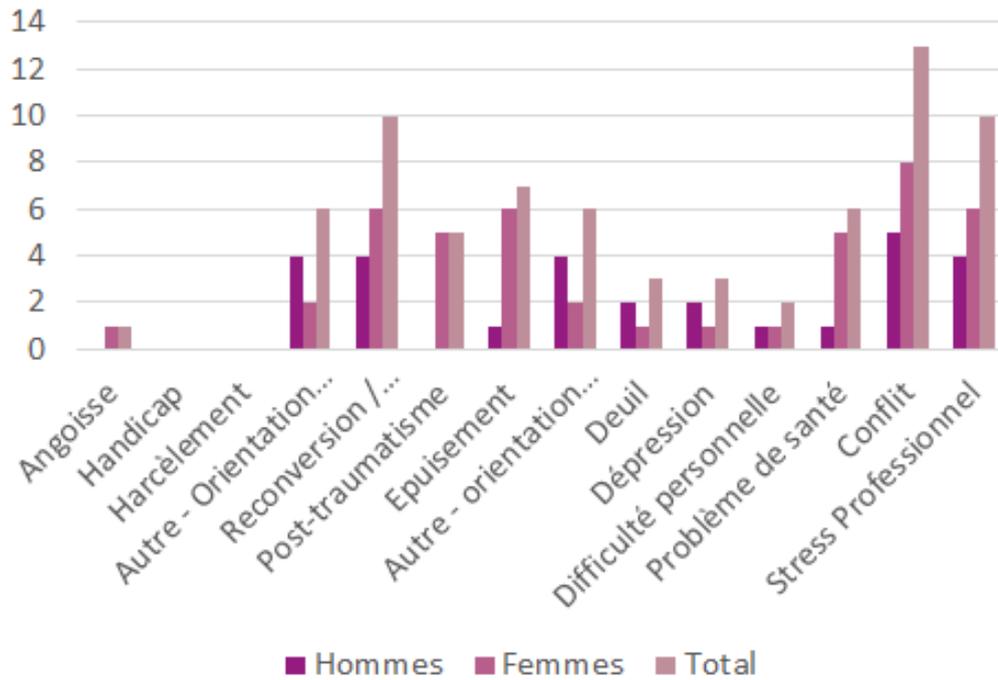
Mais avec l'allongement de la vie professionnelle, l'instauration prochaine d'un bonus/malus sur les retraites complémentaires, prévenir l'usure physique et psychologique devient un enjeu pour les entreprises. La collaboration des médecins du travail avec ces intervenants est donc indispensable pour réduire le risque de licenciement pour inaptitude.

POLE PSYCHOSOCIAL

► La psychologue clinicienne



Motifs de consultation :



► L'assistant social

L'intervention du service social permet le plus souvent aux salariés de mieux comprendre les démarches et de s'y inscrire véritablement en devenant acteurs de celles-ci.

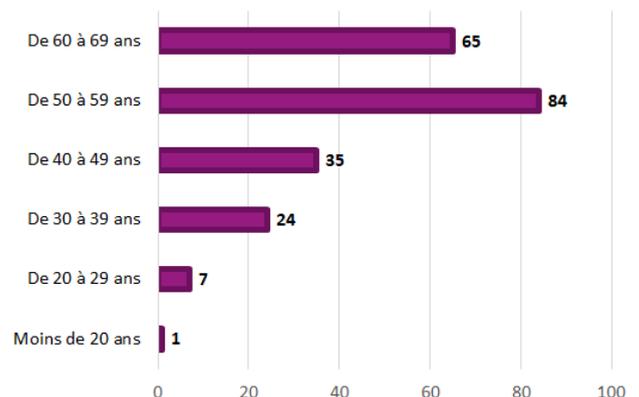
- > L'assistant social participe à la cellule PDP
- > Contribue à la résolution de problématiques médico-sociales (problématique de maintien en emploi et proposition de solutions viables et coordonnées en vue de la prévention de la désinsertion professionnelle)

2021
222 salariés rencontrés
374 entretiens réalisés

2022
216 salariés accompagnés
340 entretiens réalisés



> Continuité de service en période de congés



215 salariés ont été rencontrés et 361 entretiens ont été réalisés. Comme les années précédentes, le service social est intervenu auprès de salariés de tout âge.

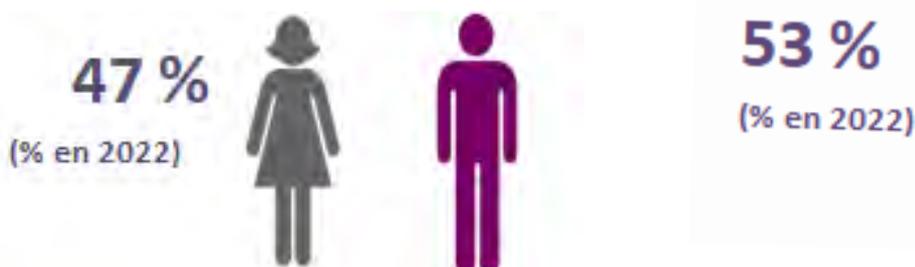
Le service social de l'ISTF rencontre des salariés issus de tout secteur d'activité. Néanmoins et ce depuis plusieurs années 3 secteurs d'activité trustent les vacations du service social et représentent à eux seuls plus de la moitié des salariés suivis par le service social de l'ISTF (63%).

Problématiques évoquées avec l'assistant social

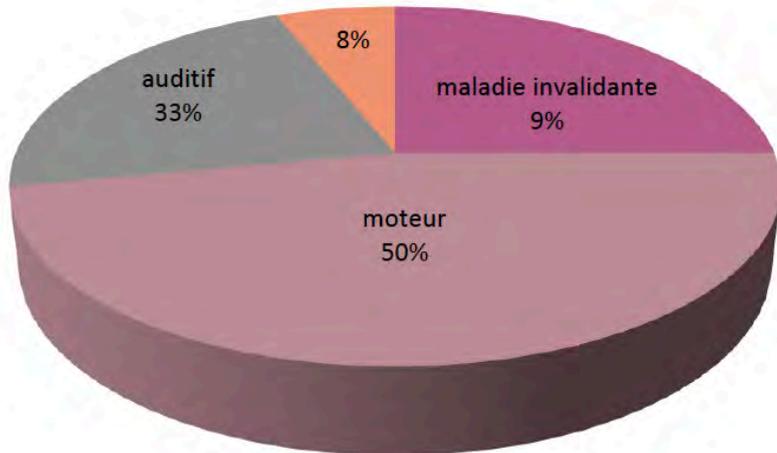


► CAP EMPLOI : le chargé de mission maintien en emploi

3 essais encadrés initiés sur 2022 dont 1 de clôturé donnant lieu à une inaptitude avec reconversion
12 maintiens en emploi (8 maintiens au poste, 1 maintien en entreprise, 3 maintiens en emploi)
13 inaptitudes avec bilan,
17 inaptitudes avec prises en charges,
4 sorties externes,
4 inaptitudes sèches,



► Répartition par type de handicap



Les situations prises en charge impliquent un accompagnement concernant principalement un handicap moteur, ou auditif ; problématique à laquelle peut s'ajouter une autre difficulté (psychique...).

Les situations de handicap auditif représentent toujours une part importante des interventions de CAP EMPLOI. L'intervention toujours notable de l'AGEFIPH dans le financement des prothèses auditives n'y est pas étrangère.

► La Cellule PDP de l'ISTF

- La cellule est composée de différents professionnels comme madame ROCHE l'ergonome et pilote de la cellule, madame BARRE l'infirmière santé travail et co-pilote, madame COLE la psychologue du travail et madame AUBERT l'assistante santé travail mais également de monsieur LEUWERS assistant de service social et monsieur KROOTHOEP chargé de mission CAP EMPLOI et d'une assistante sociale de la CARSAT mesdames HURAY, LECLERC et VASSELIN (intervenant à tour de rôle).
- L'objectif est d'agir le plus précocement possible, d'accompagner le salarié dans un processus de remobilisation, de travailler à la faisabilité et à la réalisation d'un projet construit et viable.
- Les membres de la cellule procèdent à une revue des dossiers des salariés présentant un risque d'inaptitude afin de coordonner l'ensemble des actions internes ou externes permettant de trouver la meilleure solution possible à la problématique rencontrée. La cellule se réunit tous les mois et demis.

9 réunions de la cellule PDP en 2022



ETAPES DE PRISE EN CHARGE

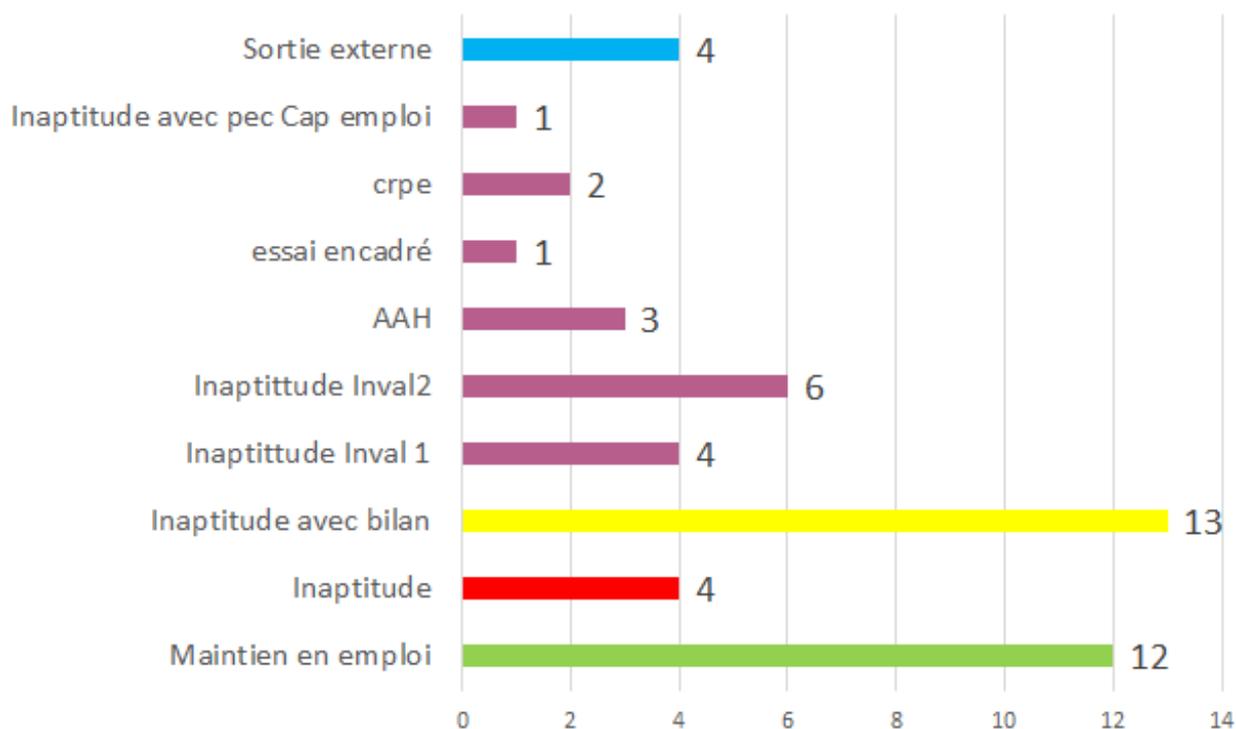
- > Le salarié est orienté par un professionnel de santé :
 - Visite de pré-reprise
 - Visite de reprise
 - Visite à la demande de l'employeur
- > La cellule oriente vers :
 - Assistant social
 - Cap Emploi (Renseignements et mise en œuvre de dispositifs de PDP)
 - Préventeur (Étude de la situation de travail, groupe de travail et aménagement de la situation de travail (technique, organisationnel et humain))

(Ils peuvent intervenir indépendamment ou simultanément.)



" Visionnez le témoignage d'un chef d'entreprise sur une action de maintien dans l'emploi d'un salarié "

> Clôture du dossier *(voir conclusions ci-dessous)*



38 dossiers clôturés et 63 en cours, 12 maintiens en emploi

Une problématique de maintien dans l'emploi ? adressez un mail à : cellulepdp@istfecamp.fr

Prévention de la désinsertion professionnelle

"Une cellule opérationnelle pour anticiper et accompagner les salariés susceptibles de sortir de l'emploi."



La cellule PDP travaille en collaboration avec



Professionnels en charge des soins



Assurance maladie



Organismes d'insertion pro.



Acteurs du handicap



Sensibilisation collective au maintien dans l'emploi pour les entreprises adhérentes du SPSTI

Promotion des dispositions nouvelles relatives à la PDP

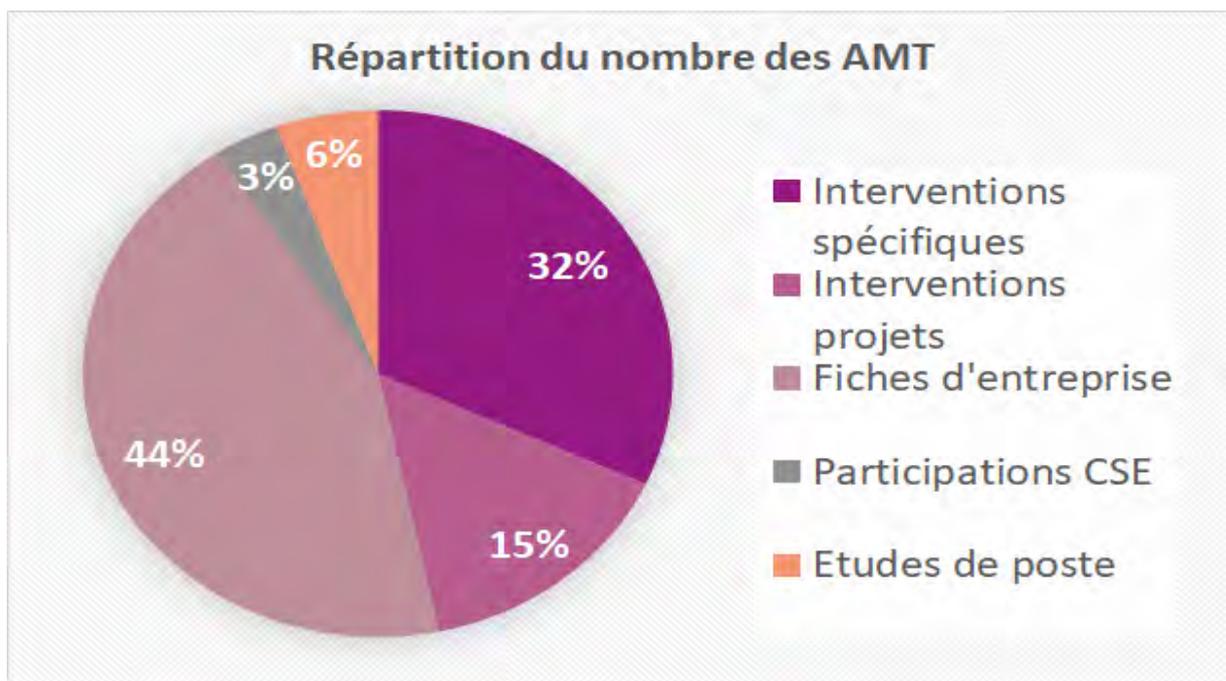
Promotion mesures d'accompagnement proposées pour favoriser le maintien au poste ou dans l'emploi ou des aides au reclassement/reconversion

La cellule PDP devra assurer ces points !



LA PRÉVENTION

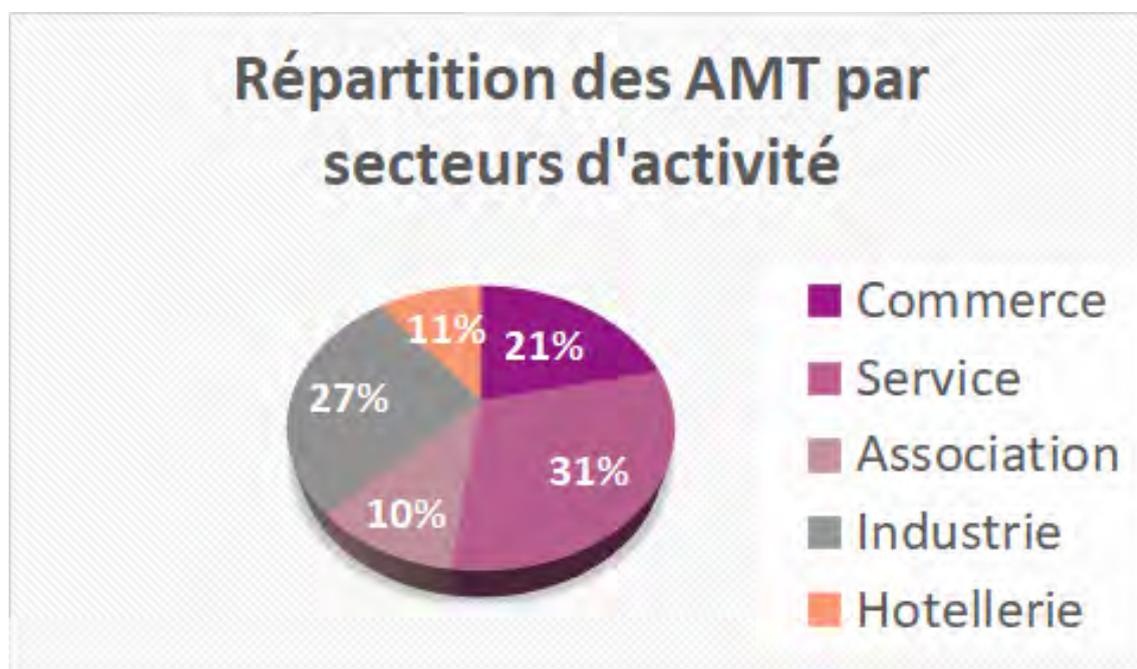
ACTIVITÉ DES PRÉVENTEURS



392 actions



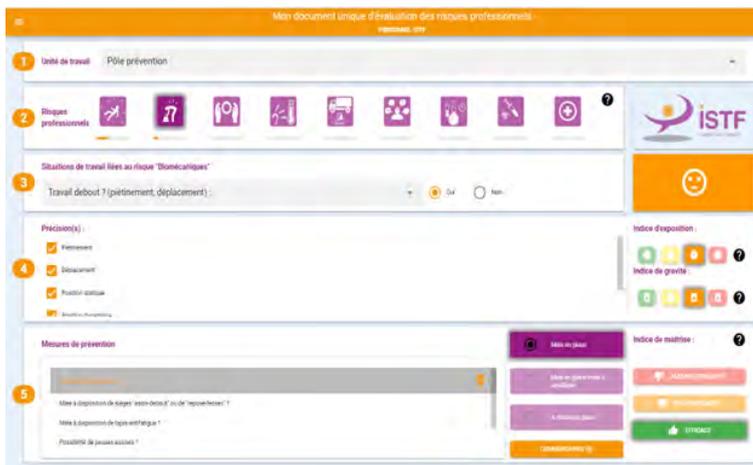
299 entreprises
7541 salariés ciblés



Les conseillères en prévention des risques professionnels

240 interventions en entreprise dont :
68% pour l'établissement de la fiche d'entreprise

19 interventions spécifiques :
3 études de métrologie (bruit)
16 conseils (aide DUER, sensibilisation sommeil et alimentation, réglementaires, EPI)



L'ergonome

40 prestations spécifiques :

- 12 conseils (équipements)
- 7 maintiens dans l'emploi
- 1 accompagnement (méthodologique)
- 7 interventions ergonomiques (diagnostics globaux...)
- 4 suivi des préconisations
- 1 CSSCT
- 1 sensibilisation
- 6 TMS Pros



La toxicologue

31 interventions en entreprise dont :

- 52% analyses risque chimique
- 26% conseils
- 10% études de poste / mesures de l'exposition
- 6% fiches d'entreprise
- 3% Accompagnement risque chimique
- 3% Sensibilisation risque chimique



TOXILIST

> Départ de Tony BACHELIER et retour de Virginie GRELL en septembre 2022

> Analyses des risques chimiques, analyses de postes de travail, accompagnements pour des appuis techniques, sensibilisations risque chimique adaptées aux risques de l'entreprise

> Adhésion à Toxilist, logiciel permettant la traçabilité des utilisations de produits chimiques

> Projet CMR arrêté en 2022

La psychologue du travail / ergonome

60 interventions spécifiques :

- 11 accompagnements dans une démarche de prévention (aide à l'intégration des RPS au DU...)
- 27 conseils (RPS et PDP)
- 10 participations au CSSCT
- 6 participations à la FE
- 5 Interventions Defusing lors d'événements traumatisants en entreprise
- 1 sensibilisation collective

6 contributions projet

Départ de Marie CARON et intégration de Sarah COLÉ en juillet

Contribution à la mise en place du rendez-vous de liaison



SERVICE SANITAIRE 2022

> Sensibilisation aux bonnes pratiques addictives en milieu professionnel

Depuis 2018, les étudiants en santé ont l'obligation d'effectuer durant leurs parcours de formation des actions de prévention dont l'objectif principal est d'inciter le public rencontré au sein d'entreprises, d'écoles ou d'établissements médico sociaux, à des comportements favorables à la santé.

C'est dans ce cadre que l'ISTF a accueilli du 14 au 25 mars 4 stagiaires du service sanitaire :

4 étudiants infirmiers.

La thématique de la santé addictive au travail a été attribuée aux 4 étudiants.

Elles avaient pour objectif de préparer une sensibilisation sur les pratiques addictives dans le cadre du travail. Elles ont donc réalisé une action de sensibilisation dans une entreprise de chaudronnerie auprès de l'ensemble des salariés du site. Pour cela, elles ont réalisé :

1 diaporama de sensibilisation sur les pratiques addictives interactifs sous forme de Questionnement Info Intox.....

1 parcours ludique avec les lunettes de simulation alcool, drogues et fatigue intense

1 quizz d'évaluation en fin de sensibilisation

1 questionnaire de satisfaction

21 salariés répartis en 3 groupes ont été sensibilisés. Le retour des salariés était très positif car le diaporama était très participatif. Elles ont obtenu un très bon niveau de satisfaction de la part des salariés.

75% de très satisfait et 25% de satisfait.

> Sensibilisation au risque solaire et UV pour des salariés travaillant en extérieur

Période du stage : du 28/02 au 11/03/2022 pour 3 étudiants infirmiers et 1 étudiant en médecine

Objectif : préparer une sensibilisation collective pour des salariés travaillant en ESAT et leurs encadrants sur le thème cité ci-dessus

Ils ont réalisé :

1 diapo adapté aux salariés avec des ateliers de sensibilisation

1 quizz

4 podcasts sur le thème

55 salariés sensibilisés répartis en 7 groupes

Taux de satisfaction supérieur à 80%



► Parcours nouveau Souffle



Le mois de Novembre est marqué par deux événements importants : le défi #MoisSansTabac et le mouvement Movember, tous deux visant à sensibiliser le public sur des enjeux de santé significatifs.

Durant la septième édition du défi #MoisSansTabac, l'ISTF a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes souhaitant arrêter de fumer. Notre programme en quatre étapes a permis d'offrir un soutien adapté et un suivi régulier à ces individus désireux de donner un nouveau souffle à leur vie.

En parallèle, nous avons également soutenu et promu le mouvement Movember. Ce mois de sensibilisation et de lutte contre les cancers masculins, en particulier celui de la prostate, a été marqué par la participation active de notre service.

En portant la moustache, nous avons contribué à changer les regards sur la santé masculine, tout en levant des fonds pour la recherche des maladies masculines. Nous avons également mis en avant la santé mentale chez les hommes et la prévention du suicide, des sujets encore tabous dans nos sociétés.

Grâce à notre engagement et à notre approche multidisciplinaire, nous avons pu accompagner de nombreuses personnes dans leur démarche d'arrêt du tabac et de sensibilisation aux maladies masculines. Les retours positifs de nos participants témoignent de l'efficacité de notre programme et de l'importance de notre action.

Ce mois a été un mois riche en actions concrètes pour la santé, marqué par le défi #MoisSansTabac et le mouvement Movember. Nous sommes fiers d'avoir pu apporter notre soutien à ceux qui ont choisi de relever ces défis et de faire une réelle différence dans leur vie et dans la société.

Nous restons engagés dans notre mission d'améliorer la santé et le bien-être de tous, et nous continuerons à développer des initiatives novatrices pour promouvoir des comportements sains et prévenir les maladies.



PROJET DE SERVICE 2019-2023

CULTURE DE PREVENTION

Le projet culture de prévention est piloté par Claire GIRARD IPRP et composé d'une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille).

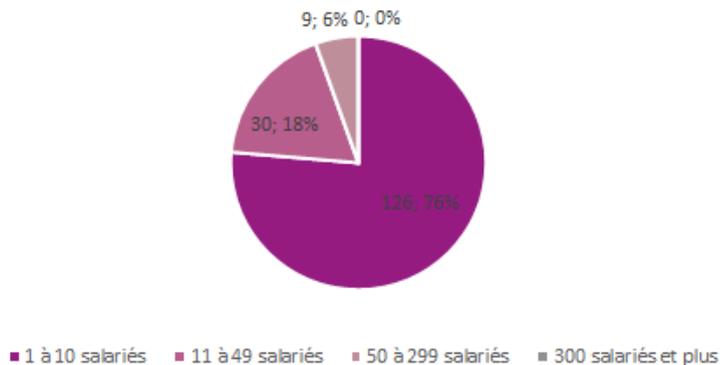
Le projet a pour vocation de réaliser l'ensemble des fiches d'entreprise pour tous les adhérents de l'ISTF ou de les mettre à jour au maximum tous les 4 ans. La fiche d'entreprise est une aide pour l'employeur dans l'évaluation des risques professionnels et dans la mise en place d'un plan d'actions.

163 Fiches d'entreprises réalisées ou mises à jour en 2022

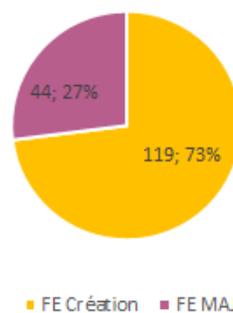
Fiches d'entreprises créées en 2022 : 119

Fiches d'entreprises mises à jour en 2022 : 44

Nombres de fiches d'entreprises par taille d'entreprise



Fiches d'Entreprises (créées et mises à jour)



86,8% d'entreprises couvertes par la fiche d'entreprise 13,1% de fiches d'entreprise faites sur l'année.

“Mon Diagnostic Prévention” (MDP), un outil web collaboratif entre le service de santé au travail et l’adhérent, a été mis en place pour aider l’adhérent dans la réalisation de son document unique d’évaluation des risques professionnels mais également afin d’établir la fiche d’entreprise.

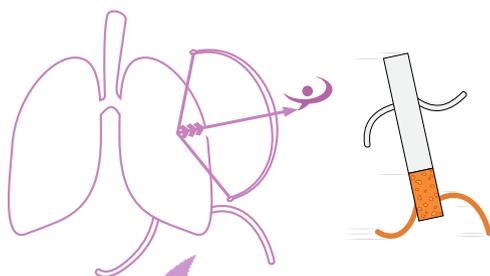


PROJET ADDICTION

Le projet addiction est pilote par Clair e GIRARD IPRP . Ce projet comprend : deux infirmiers santé au travail (Isabelle MATTE et Samuel BARRE), une assistante santé au tra vail (Isabelle ARGENTIN) et E.LEWERS assistant social.

Une nouvelle fois cette année, le mois sans tabac a été mis à l’honneur à tra vers le parcours Nouveau souffle proposé par l’ISTF.

 Un accompagnement réalisé par des professionnels



«Je suis contente j’ ai arrêté le tabac. Merci à vous ! Votre aide m’a été précieuse. Je ne pensais pas y arriv er si facilement.. Il est vrai que j’ étais bien motivée»
Participante au programme Nouveau Souffle

 **1. COACHING** : Un rendez-vous avec une infirmière en santé au travail pour du coaching avant l’arrêt du tabac : alimentation, sport, hygiène de vie...

 **2. SOPHROLOGIE** : Une séance de sophrologie pour aborder cette étape en toute sérénité.

 **3. HYPNOSE** : une séance d’hypnose avec un psychologue.

29 salariés inscrits dans le parcours en 2022 :

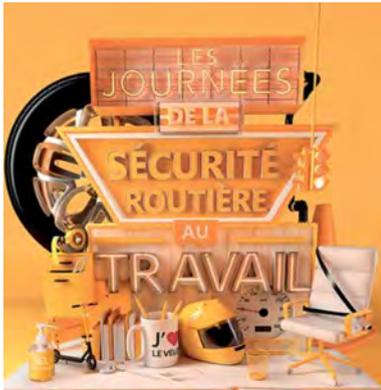
- L'IDEST a pris en charge 29 salariés
- 17 séances d'hypnose
- 18 séances de sophrologie effectuées
- 2 rendez-vous ont été pris avec la diététicienne dans le cadre du parcours.

Les autres réunions de groupe de travail ont été consacrées au suivi de projet sur 2022.

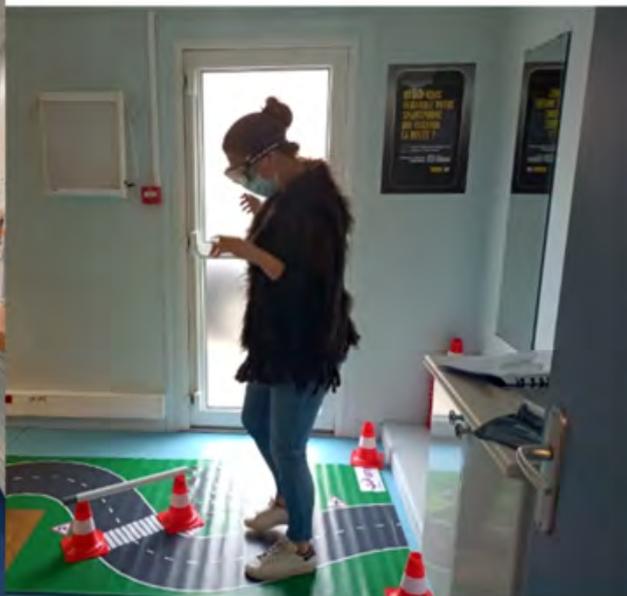
PROJET RISQUE ROUTIER

PILOTE : S. BARRE (INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL)

Le projet risque routier comprend un chef de projet : un infirmier santé au travail (Samuel Barre), une infirmière santé au travail (Isabelle Matte), une assistante santé au travail (Aurélié Aubert) et une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille) et une IPRP (Claire Girard)



Du 9 au 13 Mai 2022, une semaine liée au risque routier a été organisée. Des sessions de sensibilisations en présentiel via un casque de réalité virtuelle, au moment des visites médicales des salariés, ont été organisées auprès de 43 salariés avec un parcours et des lunettes de simulation (alcool, fatigue, cannabis, ...)



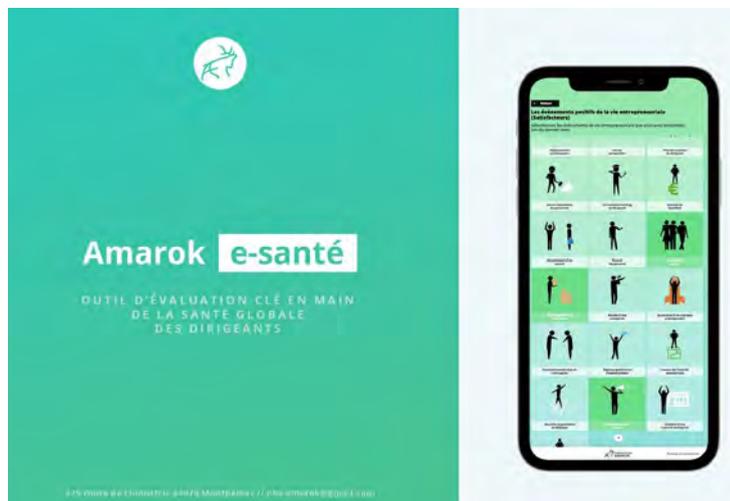
"Action organisée avec le soutien du PDASR"

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

PROJET : SANTÉ DU DIRIGEANT

PILOTE : Marie CARON – psychologue du travail et pilote (remplacée par Sarah COLÉ en juillet 2022)

En 2022, ISTF a participé au Séminaire Amarok, un événement d'envergure destiné à promouvoir la santé au travail des dirigeants. Le lancement officiel de l'outil révolutionnaire de dépistage du burn-out, baptisé « Amarok E-Santé ». Ce séminaire, riche en connaissances et en échanges, a réuni des experts renommés dans le domaine et a suscité un vif intérêt auprès des participants, qui ont pu découvrir les dernières avancées en matière de prévention des risques psychosociaux dans les milieux professionnels."



Amarok e-santé s'adresse aux chefs d'entreprise et aux travailleurs non salariés :

- outil d'aide au dépistage du risque d'épuisement professionnel du chef d'entreprise
- pour favoriser la prise de contact afin de mettre en place des actions de soutien.

Accessible à partir d'un lien vers la plateforme Amarok e-santé (site internet, mailing, envoi sur demande,...).

Au 15/06/2022, 42 connexions à la plateforme avec démarrage du 1er questionnaire d'évaluation de la santé mais seulement 11 dirigeants sont allés jusqu'au bout du questionnaire.

Sur ces 11 dirigeants, 7 ont des résultats indiquant une balance positive, 4 en balance négative.

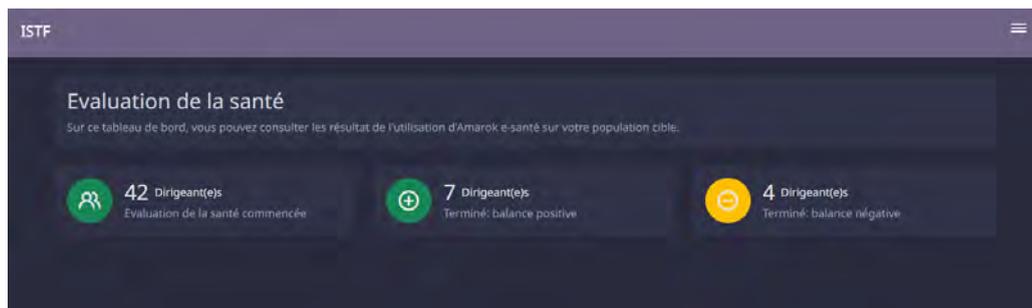
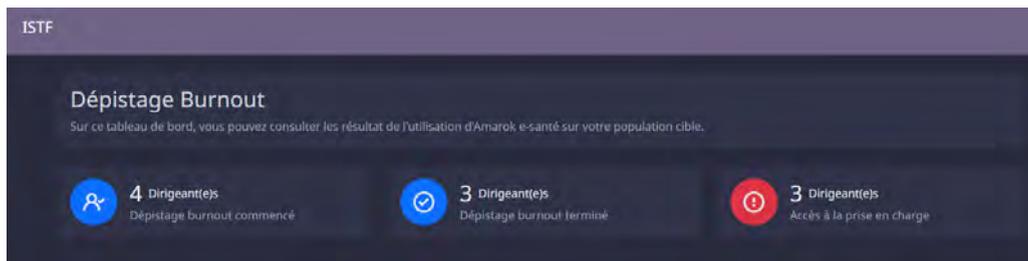
Sur ces 4 dirigeants en balance négative, tous ont commencé à remplir l'échelle d'évaluation du burn-out, 3 sont allés jusqu'au bout. A ces 3 dirigeants, une proposition d'être contacté a été envoyée (ce qui signifie que le risque de burn-out était élevé).

Communication :

Sur le site internet ISTF, mise à jour de la page dédiée à la Santé du Dirigeant.

Intégration du lien vers Amarok e-santé sur le site internet.

Communication sur Amarok e-santé lors de l'AG et à travers l'envoi d'un mailing en mars 2022.



PROJET NUCLÉAIRE & ÉLECTROCARDIOGRAMME (ECG)

PILOTE : DR IRENE GUESNON (MÉDECIN DU TRAVAIL) départ en Juin 2022

DR Davor OSTRUNIC (MÉDECIN DU TRAVAIL) arrivé en Octobre 2022

Le projet nucléaire comprend un chef projet : un médecin du travail (Dr Irène Guesnon puis Dr Ostrunic Davor, une technicienne hygiène sécurité au travail (Laurène Basille), un médecin du travail (Dr Michèle Fauquet) et une assistante santé au travail (Nathalie Cabailh). 41.25h ont été consacré au suivi du projet nucléaire et à la continuité des sensibilisations DATR (64h) et au recyclage formation Personne Compétente en Radioprotection (28h).

Des sensibilisations sont organisées pour les nouveaux embauchés DATR. Les salariés qui n'habitent pas en Seine Maritime seront convoqués le même jour pour la sensibilisation et la visite médicale pour limiter les déplacements (si l'employeur nous a bien donné cette information). Sur l'année 2022, 32 actions de sensibilisations pour 84 salariés à la prévention du risque des rayonnements ionisants.

PROJET PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PRO

PILOTE : NADÈGE ROCHE (ERGONOME)

► Forum PDP : Santé & Maintien en emploi

Notre équipe a réalisé des progrès significatifs au cours de la période précédente, en mettant en œuvre des initiatives stratégiques et en collaborant activement avec des partenaires externes:

- La mise en œuvre de la réforme avec la création de procédures et de brochures. L'équipe s'est également emparé des nouveaux outils favorisant le maintien en emploi. En 2022 : 3 essais encadrés et 2 CRPE.
- Le pilotage mais également la contribution de collaborateurs de l'ISTF aux groupes régionaux (4 collaborateurs) PRST4 et Présanse (2 collaborateurs)
- La collaboration à l'organisation d'un forum à la CCI du Havre le 06/10/22 sur « la prévention en mouvement »
- Le passage du carnet de liaison papier au digital avec la plateforme collaborative de sécurisation du parcours du salarié Sam.i



PROJET HORAIRES ATYPIQUES

PILOTE : DR MICHELE FAUQUET (MÉDECIN DU TRAVAIL)

Le projet horaires atypiques comprend un chef de projet : un médecin du travail (Dr Michèle Fauquet), une infirmière santé au travail (Isabelle Matte), une assistante santé au travail (Isabelle Argentin) et une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille).

Septembre 2022 est marquée par la première édition de la « Semaine de la santé et sécurité au travail » organisée par le groupe LABEYRIE FINE FOODS. Dans le cadre de cet événement, notre équipe de l'ISTF a été invitée à animer un atelier le jeudi 22 septembre. Cet atelier, se déroulant sous la forme d'un quiz, avait pour thème le sommeil et les horaires atypiques.

Le format du quiz a permis une participation active des salariés, qui ont pu tester leurs connaissances sur le sommeil et les horaires atypiques tout en apprenant de nouvelles informations. Les échanges qui ont eu lieu ont favorisé une meilleure compréhension des problématiques liées au sommeil et ont offert des conseils pratiques pour améliorer la qualité du repos, malgré les contraintes des horaires de travail.



COACHING DIÉTÉTIQUE & NUTRITION

ET SI VOUS RETROUVIEZ LA PATATE ?



#ACTEUR DEMAISANTE

EN SAVOIR PLUS



L'objectif du coaching diététique et nutrition est d'amorcer l'envie de perdre du poids puis de réorienter si nécessaire vers les praticiens de ville.

12 demi-journées de rendez vous
32 Personnes reçues par la nutritionniste
8 absents.

LA COM' DE VOTRE SERVICE

Site internet

Retrouvez nos actualités :
Rencontres santé travail, réglementation,
veille prévention santé, outils et
supports de prévention...



Mailing mensuel

Pensez à consulter votre
boite mail pour vous tenir informé !
y compris vos indésirables :-)

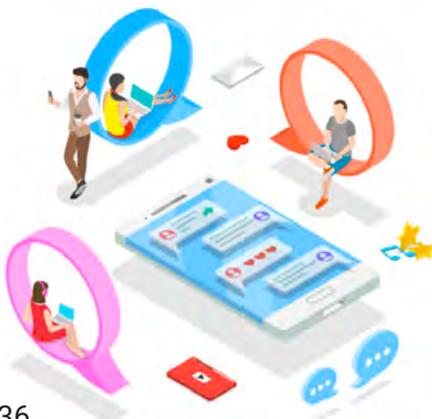
Portail adhérents

Rendez-vous régulièrement sur votre espace adhérents pour suivre
vos actions et échanger plus facilement et plus rapidement avec nous.

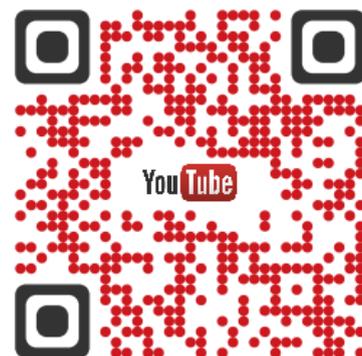
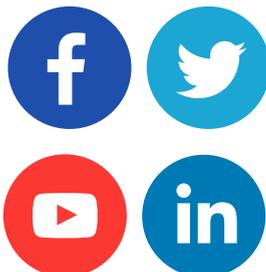


Facebook, LinkedIn, Twitter et Youtube

Abonnez-vous aux pages de l'ISTF et ne manquez rien de l'actualité prévention santé travail !



@istfecamp



Corollaire du rôle renforcé des Services de Prévention et de Santé au Travail ; en proximité des entreprises, une offre socle est proposée et s'appuie sur trois volets : Prévention, Suivi de santé et Prévention de la Désinsertion Professionnelle. Pour une intervention individualisée en entreprise, une offre complémentaire sera proposée à l'adhérent qui exprime un besoin particulier. Le service doit également proposer une offre spécifique à destination des travailleurs indépendants, qui peuvent adhérer annuellement.

L'ISTF développe déjà une offre de services répondant aux attendus de l'offre socle, certaines actions sur-mesure devront désormais être facturées afin de pouvoir répondre aux objectifs quantitatifs de prévention fixés par la réforme :

- la mise à jour de la fiche d'entreprise (repérage des risques par le SPSTI) tous les 4 ans
- au moins une action en milieu de travail par entreprise tous les 4 ans

L'ISTF élabore un nouveau projet de service qui sera joint au dossier de demande de renouvellement d'agrément dont l'instruction aura lieu au 2e semestre 2023.

En juillet 2023, va paraître un nouveau référentiel de certification AFNOR SPEC 2217. Chaque SPSTI aura deux ans pour obtenir au moins le niveau 1 de certification, qui en contient trois.

Le programme s'annonce dense pour les années à venir avec également l'interopérabilité partielle de nos systèmes avec l'assurance maladie afin de mieux prévenir les risques d'inaptitude.

Notre volonté est d'accompagner au mieux les besoins de chacun de nos adhérents et développer la #Culture de Prévention avec des solutions innovantes.

MDU : mon document unique permet à chaque employeur de réaliser un document unique à partir de la fiche d'entreprise établie par le service, mais également de le remettre à jour annuelle et de le conserver en format numérique comme cela est désormais obligatoire.

Nous avons conclu un partenariat avec la Start Up Recov Up (Application digitale de prévention des TMS) pour rendre chacun acteur de sa santé.

Nous proposons désormais des Escape Game autour de la Prévention des Risques Professionnels ; ou des sessions en réalité virtuelle.

26% des salariés suivis par l'ISTF ont plus de 50 ans ! Avec l'allongement des carrières professionnels, il est indispensable que les entreprises s'investissent dans la Prévention pour attirer leurs futurs salariés et faciliter le maintien emploi des seniors.

" Les professionnels de l'ISTF participent aux groupes de travail du Plan Régional de Santé au Travail afin de contribuer à l'élaboration des outils et actions de prévention qui seront ensuite déclinés auprès des entreprises et des salariés. "



► Retours en quelques images

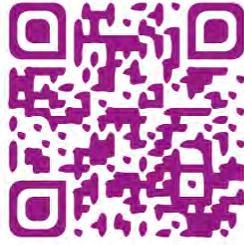


Les bienfaits du sport
L'activité physique réduit le risque de développer un cancer du sein et de faire une récidive.
ISTF

Scannez
et découvrez !



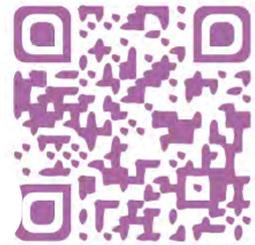
NUTRITION



Scannez
et découvrez !



**SANTÉ DU
DIRIGEANT**



QUALITÉ

Une prévention des risques adaptée pour assurer la sécurité de vos salariés. Des diagnostics et des conseils personnalisés



PROXIMITÉ

Une équipe de préventeurs au plus près du terrain pour vous conseiller.

SIMPLICITÉ

Un portail adhérents simple et efficace



DISPONIBILITÉ

Des professionnels de santé à l'écoute de vos besoins

MODERNITÉ

Des outils novateurs pour faciliter le quotidien



RÉACTIVITÉ

Des réponses rapides à toutes vos demandes



PLURIDISCIPLINARITÉ

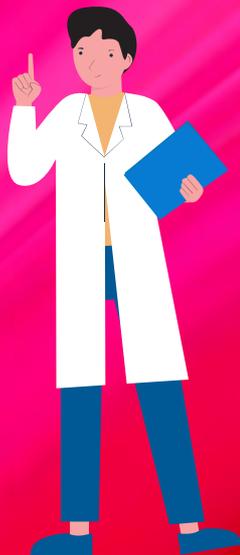
Médecins, infirmiers, ergonomes, psychologues, toxicologues, assistantes sociales ... à votre service



ISTF
santé au travail

**#CULTURE DE
PREVENTION**

**#ACTEUR
DEMAISANTÉ**



15 rue de l'Inondation
B.P.38 - 76401 Fécamp Cedex
Tél : 02 35 10 10 32
Fax : 02 35 10 10 33
Cabinet médical annexe de Saint-Valéry-en-Caux
Tél : 02 35 97 01 23

www.istfecamp.fr

